



LE PARCOURS DE FORMATION A2 Vers A

Le but de cette formation est :

- ⇒ Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiel et/ou spécifiques, pour une pratique sécuritaire de la conduite d'une moto d'une puissance supérieure à 35 kW.
- ⇒ Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la conduite d'une moto d'une puissance supérieure à 35kW.
- ⇒ Travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action dans le cadre d'un audit de conduite.

Cette formation est d'une durée de sept heures et se répartit comme suit :

2h de théorie.

Présentation des participants et de leur expérience.

Discussions, échanges et apports autour des 3 grands thèmes suivants :

- ⇒ l'accidentalité, ⇒ la vitesse,
- ⇒ la détectabilité.

2h de maniabilité hors circulation.

Pendant ces deux heures, vous aborderez notamment des notions en lien avec les changements de direction, le freinage, et les techniques d'inclinaison.

3h en circulation pour réaliser un audit de conduite d'une durée de 30mn par candidat, suivi d'un débriefing, et d'un bilan.

Vous serez audité sur votre comportement à moto en circulation dans diverses situations, vous devrez ensuite expliquer vos choix et vos actions.

A l'issue de la formation, l'Auto-Ecole de RUNGIS délivre une attestation à l'élève, transmet et fait la demande de nouveau permis à l'autorité compétente et en archive un exemplaire pendant cinq ans.